Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260312-2026_04_47-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 MARS 2026 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**
Présents ou représentés : **12**

Présents : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, M. GUILLOU Loïc, Mme HERVO Claudine, Mme BLONDEL Christine, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne

Représenté : M. JUMEL Yoann par procuration à Mme LE COQ Annyvonne

Absent : /

Secrétaire de séance Mme LE BRIAND Fabienne

Date d'envoi de la Convocation : 6 Mars 2026

DELIBERATION N°2026-04-47 : PORT DE PLAISANCE : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT POUR UN TERRAIN NU : PROLONGATION DE LA PUBLICITE

Rapporteur : M. Yoann JUMEL, Conseiller délégué en charge du port de plaisance

M. JUMEL rappelle que deux appels à manifestation d'intérêt avaient été publiés en avril et septembre 2025, pour l'occupation et l'exploitation d'un terrain nu sur le Port de Plaisance.

Une candidature spontanée ayant été reçue en mairie le 13 février 2026, il a été décidé, par délibération du 26 février 2026, de publier un appel à manifestation d'intérêt concurrent du domaine public maritime durant 14 jours.

Les entreprises Bretagne Marine et Armor Plaisance ont sollicité auprès de M. le Maire un délai supplémentaire de 30 jours, afin de préparer un dossier de candidature.

Il est donc proposé de prolonger la publicité de l'appel à manifestation d'intérêt, qui prendra fin le 12 avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du 26 février 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission plénière du 9 mars 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

✓ **De prolonger la publicité de l'appel à manifestation d'intérêt de 30 jours à compter de la présente délibération ;**

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260312-2026_04_47-DE

✓ **D'autoriser M. le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Mme LE BRIAND Fabienne

Le Maire,
M. PARANTHOËN Henri

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)